Comprendre comment le régime de Kigali assure son impunité

Marianne | 28 Janvier 2012 Rwanda : les idiots utiles de Kagame Rony Brauman, Jean-HervÃ© Bradol et Claudine Vidal | TribuneLes dÃ©couvertes du juge Trevidic ont relancÃ© la polÃ©mique sur le Rwanda, une partie de la presse exonÃ©rant Kagame de ses responsabilitÃ©s passÃ©es et prÃ©sentes. Â« De tout temps, les conteurs comme leurs publics ont prÃ©fÃ©rÃ histoires oÃ¹ les bons combattent les mÃ©chants plutÃ´t que celles oÃ¹ des salauds en affrontent d'autres Â» : Rony Brauman, ex-prÃ©sident de MÃ©decins sans frontiÃ¨res, Jean-HervÃ© Bradol (Fondation MÃ©decins sans frontiÃ¨res) et Claudine Vidal (CNRS), tentent de mettre en lumiÃ¨re les vÃ©ritables enjeux des rÃ©actions Ã l'expertise balistique du juge Trevidic. Depuis dix-huit ans, des centaines de milliers de morts, rwandais et congolais, sont imputables au Front patriotique rwandais (FPR) mais aucun de ses membres n'a Ã©tÃ© condamnÃ© pour ces faits. Les sources existent, elles sont connues. Comment expliquer une telle absence de rÃ©ponse face Ã ce qui peut Ãªtre considÃ©rÃ© comme des crimes contre l'humanitÃ© ?

La quasi-unanimitÃ© de la presse franÃ§aise sur les prÃ©tendues conclusions du rapport balistique commandÃ© par les juges franÃ§ais chargÃ©s d'instruire la plainte des familles dont les membres sont morts dans l'attentat contre l'avion du prÃ©sident Habyarimana, le 6 avril 1994, fournit une nouvelle opportunitÃ© de comprendre comment le rÃ©gime de Kigali assure son impunitÃ©. Trois Ã©lÃ©ments de mÃ©thode sont utilisÃ©s. Le premier consiste Ã dÃ©clarer qu'une vÃ©ritÃ© histo gÃ©nocide des Rwandais tutsis, est en butte au nÃ©gationnisme et au rÃ©visionnisme. Ce dÃ©ni crÃ©erait les conditions d'une reprise de la politique gÃ©nocidaire. La rÃ©alitÃ© est tout autre et on peut s'en fÃ©liciter. Les principaux concepteurs et rÃ©alisateurs du gÃ©nocide ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s et condamnÃ©s. Ceux qui, pour l'instant, avaient rÃ©ussi Ã s'Ã©chapper et lieux de rÃ©sidence sont connus vivent dÃ©sormais dans la crainte non plus d'Ãªtre traduits devant un tribunal international mais d'Ãªtre directement transfÃ©rÃ©s Ã Kigali comme câ€™est dÃ©jÃ le cas. Le deuxiÃ¨me Ã©lÃ©ment de mÃ©thode est l'e systÃ©matique de la terreur pour imposer le point de vue des amis de Paul Kagame en dÃ©pit des Ã©vidences contraires. Il n'existe plus de rÃ©elle opposition structurÃ©e Ã l'intÃ©rieur du Rwanda, ni de presse libre, en raison des arrestations et des assassinats. Les agences de presse en ont tÃ©moignÃ© rÃ©guliÃ¨rement ainsi que des ONG internationales. Les anciens du FPR qui se sont dissociÃ©s du pouvoir en place ont Ã©tÃ© rÃ©duits au silence ou contraints Ã l'exil quand ils n'ont pas Ã©tÃ© simplement assassinÃ©s. Dans cette entreprise, les sicaires de Kigali ne s'embarrassent pas des frontiÃ¨res et plusieurs opposants et journalistes ont Ã©tÃ© exÃ©cutÃ©s dans les pays oÃ¹ ils s'Ã©taient rÃ©fugiÃ©s, crimes et tentatives dâ€™assas prÃ©cisÃ©ment relatÃ©s par les mÃ©dias des pays concernÃ©s (Afrique du Sud, Ouganda, Royaume Uni, etc.) Le troisiÃ¨me Ã©lÃ©ment de mÃ©thode est le soutien de rÃ©seaux dâ€™ Â« amis Â» Ã l'Ã©tranger (Ã une autre Ã©poque, on aurait parlÃ© compagnons de route Â») afin de relayer les accusations de nÃ©gationnisme et de rÃ©visionnisme contre les commentateurs qui osent contredire les versions des faits produites par le rÃ©gime en place Ã Kigali. Ces Â« amis Â», hyperactifs dans le dÃ©bat public, viennent rÃ©cemment dâ€™occuper la plupart des tribunes afin de faire dire Ã un rapport balistique ce quâ€™il ne disait pas, et se sont comportÃ©s, volontairement ou non, en vecteurs de la propagande internationale du FPR. La justice franÃ§aise (ainsi quâ€™une procÃ©dure espagnole en fÃ©vrier 2008) a accusÃ© Paul Kagam des membres du FPR en leur imputant lâ€™attentat contre lâ€™avion dâ€™Habyarimana. La sortie d'un rapport balistique qui n pouvait en aucun cas produire une conclusion sur l'identitÃ© des assassins a Ã©tÃ© accompagnÃ©e d'une campagne mÃ©diatique affirmant le contraire : l'expertise balistique innocenterait Kagame. Les deux avocats du FPR, qui se sont exprimÃ©s aprÃ¨s la remise du rapport balistique, ne sont pas les seuls responsables de cette vague dâ€™enthousiasme en faveur de Kagame. Le juge BruguiÃ¨re, auteur d'une prÃ©cÃ©dente instruction incohÃ©rente, et une bonne partie de la presse franÃ§aise ont apportÃ© leur contribution au brouillage de pistes. De tout temps, les conteurs comme leurs publics ont prÃ©fÃ©rÃ© les histoires oÃ¹ les bons combattent les mÃ©chants plutÃ´t que celles oÃ¹ des salauds en affrontent d'autres. Doit on pour autant prÃ©senter comme Ã©quivalents le gÃ©nocide des Rwandais tutsis et les crimes commis par le FPR ? Absolument pas. Pour cela il faudrait oublier la diffÃ©rence entre deux types d'ordres : Â« Exterminez les tous Â» ou Â« Massacrez une partie d'entre eux Â».